

Compte rendu DE REUNION DU CCAS DU 15 novembre 2022

Nombre de Conseillers : en exercice 13 présents 12 votants 12

L'an deux mille vingt deux, le 15 Novembre, le Conseil d'Administration du CCAS de la commune de Saint Hilaire la Palud dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur François BONNET

Date de convocation du CCAS : le 8 novembre 2022

Présents : Monsieur BONNET François, Madame POYVRE Hélène, Monsieur GERMAIN Patrick, Madame DESSET Amélie, Monsieur ROGOSKI Christophe, Monsieur ROUILLON Frédéric, Madame SPRIET Catherine, Madame JEUNIAUX Monique, Madame GERMAIN Diamina, Madame NAUDIN Yolaine, Monsieur BALQUET Christian et Madame THIBAUDEAU Colette.

Absente : Madame NUNEZ Virginie.

Secrétaire : Monsieur GERMAIN Patrick

✓ **Subventions 2022**

Plusieurs demandes de subventions au titre d'associations et organismes intervenant dans l'action sociale pour l'année 2022 sont parvenues au CCAS. Il s'agit de :

- La Banque Alimentaire des Deux-Sèvres
- Service de soins infirmiers à domicile plaine et marais
- Secours Catholique
- UDAF – espace rencontre
- Les restos du cœur
- Secours Populaire
- Département -Fonds de Solidarité Logement
- ADMR du Pays Mauzéen et Marais

Mme POYVRE précise que 2000 € sont inscrits au budget 2022. Il est proposé de maintenir les aides aux associations soutenues en 2021.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil d'administration :

-Décide d'attribuer les subventions 2022 comme suit :

ADMR du Pays Mauzéen et Marais : 1547 €

Service de soins infirmiers à domicile plaine et marais :151 €

La Banque Alimentaire des Deux-Sèvres : 151 €

Secours Populaire : 151 €

Affiché le 17/11/2022